

PROJET PÉDAGOGIQUE ALAE ÉLÉMENTAIRE REBATEL



| | |
|--|-----------|
| Sommaire | 02 |
| 1. Présentation d'un projet pédagogique | 03 |
| 2. L'organisateur (MJC Sans Souci) | 03 |
| Le secteur enfance | 04 |
| Implantation géographique et locaux | 04 |
| Fonctionnement | 04 |
| 1. Le temps méridien | 05 |
| 2. Temps de l'ACL (après la classe) | 06 |
| 3. Temps du FAP (fin d'après-midi) | 06 |
| Organisation de la journée d'un animateur | 06 |
| Les inscriptions et tarifs | 06 |
| Les objectifs | 08 |
| Conclusion | 09 |

1. Présentation d'un projet pédagogique

Un projet pédagogique est une déclinaison du projet éducatif dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM). Il permet d'organiser et de structurer l'activité. Il est élaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique et permet d'énoncer de manière claire et précise comment l'on souhaite accueillir l'enfant au sein de la structure.

« La pédagogie est un ensemble de méthodes permettant de guider un enfant, une personne, dans ses apprentissages. La pédagogie s'intéresse tout particulièrement à l'apprenant et à la manière dont il va apprendre. »

www.eduquer-respect.fr

2. L'organisateur (MJC Sans Souci)

La MJC Sans Souci est une association loi 1901 affiliée au réseau R2AS. Il s'agit d'une structure nouvellement ouverte dans le 3ème arrondissement de Lyon et plus particulièrement dans les quartiers de Dauphiné Lacassagne et Paul Bert.

Globalement, la MJC se donne comme orientation les points suivants :

Favoriser l'autonomie, l'épanouissement et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture,

- Viser à ce que toutes et tous deviennent des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante
- Promouvoir les initiatives et actions avec et pour les jeunes
- Animer des lieux d'expérimentation, d'innovations sociales et de pratiques citoyennes propres à faire vivre les valeurs de la République
- Respecter le pluralisme des idées sans attache à un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession
- Garantir le principe de laïcité
- Encourager le dialogue et le débat dans le respect des convictions personnelles
- Agir pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des individus
- Lutter contre toute forme de discrimination

Le secteur enfance

Le périscolaire est un pôle du secteur enfance, les projets pédagogiques des DAL sont orientés par les axes du projet du secteur. Le projet du secteur enfance est en cours de définition, les orientations envisagées sont:

- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire et de se l'approprier
- Permettre aux enfants de communiquer et de s'exprimer au travers d'activités artistiques (arts plastiques, les arts de l'expressions, les arts de la scène etc...)
- Sensibiliser les enfants sur les questions liées à la discrimination et à l'équité
- Développer la coopération pour prévenir les conflits et renforcer le collectif

Les DAL ont défini des objectifs qui sont amenés à être adapter en fonction des constats.

Implantation géographique et locaux

L'école Rebatel est implantée dans le quartier de Monplaisir Lumière. L'école dispose de 3 cours extérieures, un gymnase, une salle des tapis, une BCD, une salle informatique ainsi que la possibilité de bénéficier de 2 salles de classe en cas de temps de pluie. Il y a également une cantine.

L'école élémentaire Rebatel accueille des enfants du CP au CM2.

Fonctionnement

Il y a différents temps d'accueil dans une journée périscolaire.

Nous accueillons les enfants sur ces temps le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Temps du midi: 12h-14h05
- Temps de l'ACL: 16h45 – 17h30
- Temps du FAP: 17h30-18h30

Le temps méridien

Le temps méridien est un temps où les enfants ont le **choix** !

Des caisses d'activités sont gérées par les animateurs et en libre utilisation des enfants:

- Jeux de société
- Coin motricité (échasse, raquette, Molki)
- Coin sportif (ballon de basket, ballon en mousse)
- Coin jeux de construction (Lego, Kapla, dinette)
- Des activités sportives et manuelles encadrés par les animateurs et qui change de manières quotidiennes

12h00 : les animateurs se dirigent vers leurs classes attirées.

12h05 : les animateurs font l'appel et emmènent leur classe en cantine ou dans la cour en fonction du planning des services de cantine (1er et 2ème service).

| | Du 4 septembre au 21 octobre | Du 6 novembre au 22 décembre | Du 8 janvier au 17 février | Du 4 mars au 13 avril | Du 29 avril au 6 Juillet |
|-------------------------------|---|---|--|---|---|
| 1^{er} service | <u>MR.Pont</u> <u>Mr.Ducher</u> | <u>Mme Bonnard</u> <u>Mme Keller</u> | <u>Mme.Vandermaliere</u> <u>Mme.Savina</u> | <u>Mme Blasquez</u> <u>Mme Bakri</u> | <u>Mr.Ducher</u> <u>Mme Platel</u> |
| 1^{er} service | <u>Mme platel</u> <u>Mme Blasquez</u> <u>Mme Bakri</u> | <u>MR.Pont</u> <u>Mr.Ducher</u> <u>Mme Platel</u> | <u>Mme Bonnard</u> <u>Mme Keller</u> <u>Mr.Pont</u> | <u>Mme Decloitre</u> <u>Mme.Vandermaliere</u> <u>Mme.Savina</u> | <u>Mme Blasquez</u> <u>Mme Bakri</u> <u>Mme Decloitre</u> |
| 2^e service | <u>Mme Decloitre</u> <u>Mme.Vandermaliere</u> <u>Mme.Savina</u> | <u>Mme Blasquez</u> <u>Mme Bakri</u> <u>Mme Decloitre</u> | <u>Mr.Ducher</u> <u>Mme Platel</u> <u>Mme Blasquez</u> | <u>Mme Bonnard</u> <u>Mme Keller</u> <u>Mr.Pont</u> | <u>Mme.Vandermaliere</u> <u>Mme.Savina</u> <u>Mme Bonnard</u> |
| 2^e service | <u>Mme Bonnard</u> <u>Mme Keller</u> | <u>Mme.Vandermaliere</u> <u>Mme.Savina</u> | <u>Mme Bakri</u> <u>Mme Decloitre</u> | <u>Mr.Ducher</u> <u>Mme Platel</u> | <u>Mme Keller</u> <u>Mr.Pont</u> |

13h45 : rassemblement des enfants par classe, chaque animateur remonte sa classe.

13h55 -14h05 : temps calme pour chacune des classes.

Temps de l'ACL (après la classe)

16h45: les animateurs récupèrent les enfants.

16h50-17h30: appels, goûter, jeux libres.

Temps de l'ACL (après la classe)

17h30 -17h40: appel et explication de l'activité proposée.

17h40-18h30: activités.

Organisation de la journée d'un animateur

La journée d'un animateur est divisée en plusieurs temps:

- 11h45 à 14h15 : temps méridien
- 14h30/16h30: temps de pause
- 16h30 à 17h30 : temps de l'ACL
- 17h30 à 18h30: temps du FAP

Les inscriptions et tarifs

Les inscriptions initiales sont réalisées par la Ville de Lyon en lien avec la Direction de chaque école. Les tarifs des accueils périscolaires (hors temps méridien dont le prix est inclus dans le prix du repas) sont fixés par la Ville de Lyon et sont fonction de votre QFM (Quotient Familial Municipal, cf site de la MJC à <https://www.mjcsanssouci.fr/>)

Le directeur périscolaire :

- Il est garant de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et de son équipe
- Il est garant de la réglementation en vigueur
- Il s'occupe de la gestion administrative et financière
- Il élabore le projet pédagogique et veille à son application

- Il contribue au recrutement des animateurs, à leur formation, et à leurs évaluations
- Il aussi le rôle d'assistant sanitaire, vérifie la pharmacie et s'assure que les carnets de soin soient à jour
- Il communique avec les familles
- Il veille à la bonne entente entre tous les publics
- Il assure la gestion de son équipe d'animation
- Il veille au suivi de l'équipe d'animation (diplômé-e-s/stagiaires) et au respect des objectifs fixés dans le projet pédagogique

Les missions de l'équipe d'animation sont :

- Respecter la législation relative aux accueils de loisirs collectifs de mineurs
- Être garante de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant
- Connaître les enfants concernés par un PAI (protocole d'accueil individualisé)
- Ne pas mettre des photos d'enfants sur les réseaux sociaux
- Elaborer un projet d'animation avec des objectifs en cohérence avec le projet pédagogique
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Prendre en compte chaque individu (enfant et adulte), aucune forme de discrimination ne sera acceptée qu'elle soit liée au genre, à l'orientation sexuelle, à l'ethnicité, aux croyances et au physique
- Faire preuve d'adaptabilité
- Être exemplaire, faire attention à son vocabulaire, mais aussi à son attitude et avoir une tenue adéquate à ses fonctions
- Participer aux réunions de préparation et aux réunions de bilan
- Construire une relation avec les familles
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs

Les objectifs

| Objectifs généraux | Moyens | Critères |
|--|--|---|
| Permettre aux enfants de choisir comment va se dérouler leur temps méridien. | Mise en place de pôles d'activité | Est-ce que les enfants utilisent les différents pôles d'activité ? |
| | Un tableau d'activité est mis en place chaque jour pour informer les enfants des activités journalières | Est-ce que tous les enfants lisent le tableau journalier ? |
| | Des fiches d'inscriptions pour des projets d'animation sont proposés aux enfants sur le temps méridien (Japonais, Projet spectacle de danse, Espagnol) | Combien d'enfants sur le périscolaire sont inscrits à des activités permanentes ? |
| Proposer aux enfants des activités diverses et variées | Les enfants ont accès à une activité manuelle et sportive différente chaque jour. | Est-ce que les activités sportives et manuelles proposées conviennent aux enfants et sont adaptées à l'âge ? |
| | Accès à une activité Initiation au Yoga 2 fois par mois pour les enfants qui le désire. | Est-ce que l'initiation au yoga convient aux enfants ? |
| | Mise en place de différents projets sur le FAP : théâtre, radio, création de personnage sur tablette. | Est-ce que tout l'enfant présent au FAP participe à l'activité ? Comment les enfants participent au projet ? |
| Donner accès aux enfants à d'autres cultures | | |
| | Mise en place d'un projet d'initiation au japonais et à l'espagnol sur le temps méridien | Combien d'enfants sur ces activités en ressortent avec des connaissances linguistiques ? |
| | Tous les vendredis de septembre à octobre ont été banalisés pour éveiller les enfants aux différentes cultures des pays du monde. | Combien d'enfants ont découvert une nouvelle culture ? |

Les critères seront évalués à la fin de l'année scolaire lors d'une réunion d'équipe périscolaire.

Conclusion

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux dans la journée d'un enfant. Ils sont de courtes durées et touchent un grand nombre d'enfants.

Ils doivent prendre en compte le rythme de vie de l'enfant en cohérence avec les autres temps de la journée.

Ces temps permettent de contribuer à l'évolution, l'apprentissage et l'épanouissement de l'enfant.

Il est important lors de ces temps de donner à jouer, jouer et faire jouer dans l'écoute, la bienveillance, le respect et l'inclusion.